

[Original en anglais]



**COMMUNIQUÉ DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOMMET DES CHEFS
D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC QUI TRAITE DE LA
SECHERESSE ET DES INONDATIONS CAUSÉES PAR LE PHÉNOMÈNE EL
NIÑO, PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

20 MAI 2024

1. La réunion extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ci-après appelée le Sommet, a été convoquée par vidéoconférence le 20 mai 2024 pour traiter de la sécheresse et des inondations aggravées par le phénomène El Niño.
2. Le Sommet a été présidé par le Président de l'Angola, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, en sa qualité de Président de la SADC.
3. Y ont également participé, les chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants :

Angola : S.E. le Président João Manuel Gonçalves Lourenço

Botswana : S.E. le Président Dr Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi

R. D. Congo : S.E. le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

Lesotho: S.E le Premier ministre M. Ntsokoane Samuel Matekane

Namibie : S.E. le Président Dr. Nangolo Mbumba

Zambie: S.E. le Président Hakainde Hichilema,

Zimbabwe : S.E. le Président Dr. Emmerson Dambudzo Mnangagwa

Eswatini: S.E. le Premier ministre M. Russell Dlamini

République-Unie de Tanzanie : l'Honorable Premier ministre, Kassim Majaliwa Majaliwa

Madagascar : l'Honorable Rafaravavitafika Rasata, ministre des Affaires étrangères

Malawi : l'Honorable Nancy Gladys Tembo, ministre des Affaires étrangères

Maurice : l'Honorable Maneesh Gobin, ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international

Afrique du Sud : l'Honorable Dr Naledi Pandor, ministre des Relations internationales et de la coopération

Seychelles : l'Honorable Flavien Joubert, ministre de l'Agriculture, du changement climatique et de l'environnement

Mozambique : l'Honorable Madame Ivete Maibaze, ministre du territoire et de l'environnement

3. Des ministres des États membres de la SADC et le Secrétaire exécutif de la SADC ont également pris part au Sommet.
4. Y ont aussi participé les partenaires du domaine humanitaire suivants : le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) et les sociétés du Croissant rouge et le Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWSNET).
5. Le Sommet des Chefs d'États de la SADC a condamné fermement la tentative de déstabilisation, le dimanche 19 mai 2024, des institutions démocratiques en République Démocratique du Congo par un groupe de terroristes nationaux et étrangers et a réaffirmé catégoriquement son opposition à tout changement anticonstitutionnel du gouvernement.
6. Le Sommet a exprimé sa solidarité au peuple congolais et réitéré l'engagement pris par la SADC d'appuyer activement les efforts déployés par les autorités de la République Démocratique du Congo en vue de sauvegarder l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays ainsi que d'assurer la sécurité de sa population.
7. Le Sommet a remercié Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, qui a exprimé sa gratitude aux pays de la SADC pour leur solidarité avec la République Démocratique du Congo à la suite de la tentative de coup d'État.

8. Le sommet a exprimé sa gratitude au regretté Président de la République de Namibie, Son Excellence le Dr Hage. G. Geingob pour sa contribution inestimable à la région de la SADC et a souhaité la bienvenue à la SADC au quatrième président de la République de Namibie, Son Excellence le Dr Nangolo Mbumba.
9. Le Sommet a reçu un rapport sur les conditions climatiques et météorologiques qui ont été récemment observées dans la Région et leurs impacts sur la situation socio-économique, notamment leurs répercussions sur le prix des produits de base. Le Sommet a exhorté les États membres à continuer à suivre la situation et à proposer un environnement propice qui encourage les parties prenantes du secteur de l'agriculture, notamment les fermiers, disposant d'un surplus de céréales et de légumes à les proposer aux personnes dans le besoin.
10. Le Sommet a noté les conséquences interdépendantes et les effets concomitants de la sécheresse et des inondations provoquées par le phénomène El Niño dans de nombreux secteurs, dont l'agriculture et la préservation des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé, l'eau et l'énergie, et a lancé un appel en faveur d'interventions coordonnées, intégrées et harmonisées destinées à faire face aux répercussions néfastes d'El Niño.
11. Le Sommet a reçu un rapport sur l'impact des catastrophes dans la Région et a exprimé sa préoccupation au sujet de la crise humanitaire engendrée par la sécheresse et les inondations qu'El Niño a aggravées, avec pour conséquence plus de 61 millions de personnes touchées par ce phénomène.
12. Ayant pour objectif d'augmenter les ressources nationales des États membres touchés, le Sommet a lancé l'appel humanitaire régional de la SADC à plus de 5,5 milliards USD et a également déployé des efforts pour mobiliser des ressources auprès des partenaires nationaux, régionaux et internationaux afin de faire face aux répercussions de la sécheresse et des inondations provoquées par le phénomène El Niño.
13. Le Sommet a noté qu'un additif à l'appel humanitaire régional de la SADC sera publié en août 2024 et le document illustrera l'évolution en matière des besoins humanitaires à mesure que davantage d'États membres terminent leurs évaluations approfondies des répercussions de la sécheresse et des inondations causées par El Niño.
14. Le Sommet a encouragé les États membres à être proactifs et à renforcer les programmes de prévention qui permettront d'atténuer les risques climatiques tels que ceux qui découleront du phénomène La Niña, prévu pour la saison 2024-2025.
15. Le Sommet a exprimé sa gratitude aux partenaires internationaux, notamment les agences des Nations Unies et les organisations régionales pour le soutien offert à la SADC dans l'évaluation et la formulation de l'appel humanitaire régional de la SADC.

16. Le Sommet a pris note de la promesse de 33 millions USD du bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et celle de 10 millions USD de la FAO au titre de l'appel à l'assistance humanitaire régionale de la SADC et a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte un soutien supplémentaire à la Région, ce qui permettrait de répondre aux besoins urgents des citoyens dans les États membres et les communautés.
17. Le Sommet a salué les États membres qui, en reconnaissant la sévérité de la sécheresse et des inondations provoquées par le phénomène El Niño, ont déclaré l'état de catastrophe et d'urgence ou l'état de sécheresse agricole.
18. Le Sommet a exhorté les États membres et les partenaires internationaux de coopération à témoigner de leur solidarité aux États membres qui ont été touchés par les catastrophes à l'échelle nationale et à leur offrir leur soutien.
19. Le Sommet a exhorté les États membres qui n'ont pas encore achevé leur évaluation des effets d'El Niño à accélérer le processus afin d'en déterminer l'ampleur.
20. Le Sommet a exhorté les États membres de la SADC ayant des excédents céréaliers à privilégier les exportations vers d'autres États membres de la SADC accusant des déficits.
21. Le Sommet a exhorté les États membres à continuer à soutenir les populations touchées, à élaborer et rendre opérationnels leurs plans de préparation et de réaction aux catastrophes avec le soutien du Secrétariat de la SADC et d'autres partenaires.
22. Le Sommet a exprimé sa reconnaissance au Président de la SADC, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, pour avoir convoqué et accueilli avec succès le Sommet, par vidéoconférence, et pour son engagement inébranlable à inciter la Région SADC à consentir à des efforts afin de faire face à la grave crise humanitaire qui sévit dans la Région.
23. Le Président de la SADC, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço a exprimé sa gratitude à tous les chefs d'État et de gouvernement pour leur participation à la réunion du Sommet et pour les efforts concertés qu'ils ont déployés dans le but de remédier à la situation humanitaire urgente à laquelle la Région est confrontée.

Fait le 20 mai 2024